

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 13 décembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 décembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Annick CHAPELIER, François (P. à Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR), Fabienne LHONNEUR (P. à Sophie POLEYN), Matthieu BIGOT (P. à Catherine LECHEVALLIER) ;

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

FINANCES / FINANCES COMMUNALES – BUDGET GENERAL - VOTE D'UNE DECISION MODIFICATIVE (DM N°3)

DEL20211213_15	Présents : 26	Pouvoirs : 3	Abstentions :	Suffrages exprimés : 29	Pour : 23	Contre : 6
----------------	---------------	--------------	---------------	-------------------------	-----------	------------

Rapporteur : M. Pujol - VU en C° finances du 9/12/2021

Il est nécessaire de procéder à quelques ajustements sur certains chapitres votés au BP2021, en fonctionnement comme en investissement, notamment pour permettre l'inscription des nouvelles subventions aux associations, tenir compte de dépenses imprévues et procéder à des ajustements d'écriture comptables.

En conséquence, entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à la majorité avec 6 voix contre¹ d'adopter la décision modificative suivante :

BUDGET GENERAL 2020– DM3					
M14					
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Imp°	objet	montant	Imp°	objet	montant
O11	<u>Charges à caractère général</u>	-2 947,80 €	75	<u>Autres produits de gestion courante</u>	5 643,20 €
61524-1006	Elagage arbres sur terrains - Le Planitre	1 638,00 €	7588	Produits divers de gestion courante	5 643,20 €
61524	Elagage arbres Pointe du siège	3 205,20 €			
6232-390	location de chalets	- 7 791,00 €			
65	<u>Autres charges de gestion courante</u>	800 €			
6574	Subvention Cinéma Le Cabieu	800,00 €			
O22	<u>Dépenses imprévues</u>	- 13 295,00 €			
O22	Dépenses imprévues	- 13 295,00 €			
O23	<u>Virement à la section d'investissement</u>	21 086,00 €			
O23	virement à la section d'investissement	21 086,00 €			
	TOTAL	5 643,20 €		TOTAL	5 643,20 €

¹ MM Chauvois, Meslé, Tison et Nourry et Mmes Börner et Segaud Castex votent contre.

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Imp°	objet	montant	Imp°	objet	montant
O10	<u>Stocks</u>	2 975,00 €	O21	<u>Virement de la section de fonctionnement</u>	21 086,00€
10226	Revers. du trop perçu taxe d'aménagement	2 975,00 €	O21	Virement de la sect. fonctionnement	21 086,00€
O41	<u>Opérations patrimoniales</u>	87 109,78 €	O41	<u>Opérations patrimoniales</u>	87 109,78€
2313	Actif -Intégration et immobilisation des frais d'études (Tiers-lieu -Eglise St Samson)	87 109,78 €	2031	Actif -Intégration et immobilisation des frais d'études (Tiers-lieu -Eglise St Samson)	87 109,78€
20	<u>Immobilisations incorporelles</u>	8 000,00 €			
2031	Frais d'études - programmiste Groupe I. Autissier	8 000,00 €			
21	<u>Immobilisations corporelles</u>	10 111,00 €			
2135	Réfection toiture terrasse de l'Hôtel de ville	15 300,00 €			
21531	Remplacement poteaux incendie All. du Centaure	2 922,00 €			
21531	Poteau incendie R. du Fonteny / R. Tour de Ville	2 922,00 €			
2158-751	Matériel - Service Environnement-bac équarrissage	- 5 655,00 €			
2188-751	Matériel - Service Environnement-bac équarrissage	5 655,00 €			
2135	Chauffe-eau salle de sports Stade Petit Bonheur	10 000,00 €			
2188	Acquisition de chalets service événementiel	7 791,00 €			
2128	Sécurisation des écoles	- 28 824,00 €			
	TOTAL	108 195,78 €		TOTAL	108 195,78 €

Imp° : chapitre/article d'imputation.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Affichée le **17 DEC. 2021**
Certifiée exécutoire le